

# DONNEZ A VOTRE MARE UNE SECONDE JEUNESSE

(article d'Yves THONNERIEUX,  
paru dans le Chasseur Français)



**La mare est un univers miniature à elle seule, avec ses végétaux spécifiques et des organismes aquatiques qui lui sont propres. Mais à défaut d'entretien, elle se comble, selon un processus naturel inéluctable. En outre, tout au long de sa « vie », des menaces diverses mettent en péril son fragile équilibre.**

Nous regrouperons sous le terme de mare les petites étendues d'eau stagnante, d'une profondeur n'excédant pas 1 mètre et dont la superficie reste inférieure à 2 000 m<sup>2</sup> (au-delà, il s'agit déjà d'un petit étang).

Ayant longtemps conservé un rôle utilitaire à la campagne (en tant qu'abreuvoir à bestiaux, réserve d'eau pour l'arrosage des cultures, voire auxiliaire de lutte contre les incendies), beaucoup de mares se sont naturellement comblées au rythme de l'exode rural et des techniques d'irrigation plus modernes.

Les voici pourtant qui réapparaissent, avec une nouvelle fonction : celle d'un élément décoratif dans les jardins d'agrément.

## **Un milieu qui n'est pas figé**

La mare est un milieu transitoire appelé à évoluer avec le temps. Il faut donc constamment canaliser ses ardeurs. La gestion d'une mare, aussi petite soit-elle par son étendue, réclame en conséquence un minimum d'entretien, donc de disponibilité.

Une mare dont l'intérêt esthétique (et écologique) s'est amoindri relève de deux situations bien distinctes :

- Il peut s'agir d'une mare négligée depuis trop longtemps, sur laquelle des interventions ponctuelles ne sauraient suffire. L'importance des travaux à y conduire nécessite souvent de repartir à zéro ; et nous ne saurions trop suggérer de se reporter à la merveilleuse petite brochure « Créer une Mare » (voir conseils de lecture) ;
- l'autre cas de figure se rapporte à une mare plus récente et / ou entretenue régulièrement, mais souffrant d'un déséquilibre.

Les conseils qui suivent portent précisément sur les problèmes les plus couramment rencontrés dans la gestion d'une mare au fil des saisons.

Dans tous les cas, il importe de poser un diagnostic avant d'agir à la légère. Certains problèmes sont évidents, d'autres moins faciles à déceler. Voici l'essentiel de ce qu'il faut retenir...

### **L'assèchement et le gel**

L'été 2003 restera manqué du sceau de la sécheresse, avec ses conséquences plus ou moins dramatiques sur l'environnement.

Beaucoup de mares ont souffert de ce déficit hydrique, allant jusqu'à s'assécher jusqu'à la dernière goutte. Exposée aux rayons directs d'un soleil trop généreux, une mare peut s'évaporer d'1 cm par jour ! Dans ces conditions, seules les mares dont la profondeur atteint par endroit plus de 80 cm ont des chances de résister entre deux épisodes pluvieux. Il peut donc s'avérer impératif de surcreuser partiellement une mare naturelle (celles dont l'étanchéité ne repose pas sur une bâche). Ainsi, les petits animaux disposeront-ils toujours d'un refuge aquatique en été.

Un apport ponctuel de liquide au moyen du tuyau d'arrosage est une autre solution acceptable pour compenser l'évaporation : à petite dose, l'eau du robinet perd en quelques heures la presque totalité de sa teneur en chlore, substance volatile au soleil.

Mais une profondeur de 80 cm par endroits présente un autre avantage sérieux : en hiver, même s'il gèle très fort, plusieurs dizaines de centimètres en contact avec le fond resteront en eau libre et serviront de refuge à la micro-faune.

### **L'envahissement par les herbiers aquatiques**

Les végétaux de pleine eau ont pour noms élodée, potamots, cératophylles, renoncules aquatiques, myriophylles, callitriches... Ces plantes sont oxygénantes, donc bénéfiques à la mare ; mais un excès de croissance est disgracieux, sinon nocif. Il faut qu'1/3 minimum de la surface d'une mare reste exempt d'herbiers aquatiques.

L'étirage est l'opération par laquelle on déracine les pieds superflus, au moyen d'un râteau (ou à la main, s'agissant des potamots plus résistants). Plusieurs interventions limitées et espacées de quelques semaines sont préférables à une seule séance d'arrachage. Dans tous les cas, il faut laisser quelques jours sur la berge la végétation retirée, ce afin que les organismes prisonniers de l'enchevêtrement de feuilles et de tiges puissent regagner la mare en rampant.

Par la suite, la plantation d'un buisson dispensant de l'ombre sur une partie de la mare et l'immersion de pierres plates reposant sur le fond freinent quelque peu le développement excessif des herbiers.

### **Le cas des lentilles d'eau**

Indicatrices d'une eau trop généreuse en éléments nutritifs, les lentilles d'eau peuvent rapidement s'approprier la totalité de la surface de votre mare et faire obstacle à la pénétration de la lumière, essentielle à la vie des micro-organismes aquatiques. Parallèlement, l'oxygène de l'eau s'appauvrit et la mare perd de son intérêt biologique.

L'écémage régulier des lentilles avec un râteau permet de limiter l'expansion de ces envahisseurs flottants. Mais on doit aussi rechercher la cause d'une eau si riche en matières nutritives : phosphates, nitrates des zones agricoles voisine... ou de sa propre pelouse, soit dit en passant.

### **Le développement des algues filamenteuses**

Encore une « peste » végétale qui peut compromettre l'équilibre d'une pièce d'eau ! Par chance, il s'agit souvent d'une « maladie d'enfance » des mares récemment créées, à la recherche d'un équilibre qu'elles finiront par atteindre d'elles-mêmes. C'est aussi un mal passager qui accompagne les épisodes de sécheresse, comme celui que l'on a vécu l'été dernier. Dans les autres cas, il faut procéder à un écrémage, selon la technique évoquée à propos des lentilles d'eau.

Les algues filamenteuses sont aisément reconnaissables : il s'agit d'amas de fils fins entremêlés, verts ou brunâtres, qui flottent entre deux eaux à la manière de radeaux plus ou moins recouvrants.

Comme les lentilles, ils traduisent une saturation de l'eau en matières nutritives dont il convient cette fois encore de chercher l'origine.

### **La colonisation par les « roseaux »**

Qu'il s'agisse de phragmites, de typhas (ou massettes), de rubaniers, de laîches (ou carex), de joncs ou d'iris d'eau, les plantes désignées sous le terme générique de « roseaux » poussent les pieds dans l'eau et la tête au soleil et sont incontestablement les éléments phare de la végétation de la mare.

Elégants et bénéfiques (voir encadré), lorsqu'ils se contentent de ceinturer une partie des berges, ils sont malheureusement tentés de coloniser tout l'espace potentiel, par développement souterrain de leurs rhizomes traçants : avec pour résultat une mare qui se « ferme », puis finit à terme par se combler (car les « roseaux » morts s'accumulent et servent de point d'ancrage aux vivants).

Le faucardage automnal (qui consiste à couper la partie aérienne des tiges) est utile mais insuffisant pour stopper l'extension des « roseaux » vers le centre des mares. Le déracinement de certains rhizomes avec des outils adaptés (bêche, pioche, crochets de jardin) constitue souvent une obligation, à intervalle de 2 ou 3 ans.

### **La prolifération des moustiques**

Redoutés pour la gêne qu'ils occasionnent du crépuscule au lever du soleil, les moustiques sont pourtant un des maillons de la chaîne alimentaire des eaux stagnantes.

Leur abondance est souvent symptomatique d'une mare nouvellement créée qui n'a pas encore spontanément fait le plein de prédateurs de moustiques, tels que larves de libellules, gerris, dytiques et autres notonectes (qui sont autant d'insectes aquatiques chasseurs). En quelques années, la pyramide alimentaire se mettra très certainement en place et les moustiques se trouveront alors logiquement ramenés à une densité plus supportable. Si le rythme de colonisation spontanée par les insectes vous paraît trop lent, munissez vous d'une épuisette et transférez dans votre mare un échantillon d'invertébrés aquatiques et leurs larves connus pour leur appétit d'ogre.

Lorsque la prolifération des moustiques persiste quand même, c'est qu'un déséquilibre existe entre les prédateurs et leur proie de prédilection. A vous d'en cerner la cause !

Plus souvent, c'est la présence du tonneau recueillant l'eau de pluie, d'une canette vide à l'abandon ou de ce vieux pneu usé oublié dans un coin du jardin, qui constitue bien plus que la mare elle-même une pouponnière à moustiques dont on a du mal à soupçonner l'importance...

En tout état de cause, l'utilisation d'un insecticide est fortement déconseillée sur un milieu aussi fragile que peut l'être une mare de jardin !

## **L'envasement**

La vase est formée de matières organiques en décomposition : restes de plantes aquatiques et résidus de feuilles mortes principalement.

Le curage est un travail laborieux dans le cas des mares anciennes. Il se pratique en automne, pour limiter l'impact sur la reproduction des petits animaux. Induisant une perturbation sévère du milieu, une telle opération doit obligatoirement s'opérer en plusieurs étapes : pas plus d'1/3 de la vase retirée lors de la première intervention et respect d'un intervalle de 2 années entre chaque séance. A défaut, le réservoir de graines et de micro-organisme sera réduit à néant.

Astuce : dans l'hypothèse d'une mare à fond bâché, une pelle ourlée d'un tronçon de tuyau d'arrosage fendu sur toute sa longueur évite de percer la toile imperméabilisante.

La vase extraite doit reposer plusieurs jours sur la berge pour donner une chance aux invertébrés de regagner leur milieu de vie. Passé ce délai, si elle est saine, cette matière molle constitue un bon engrais pour tout ce qui se cultive au jardin !

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, une gestion régulière de la végétation d'une mare limite considérablement son envasement : cet entretien passe par le faucardage des « roseaux », l'élimination du surplus de plantes immergées et éventuellement la pose de filets protecteurs sur la mare en automne si les arbres voisins se dépouillent de leurs feuilles à l'aplomb de l'eau.

## **La pollution**

Trop richement alimentée en fertilisants agricoles (au rang desquels figure l'engrais de votre pelouse !), la végétation de la mare n'en finira pas de se développer, au détriment de ce fameux équilibre dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises : c'est le phénomène d'eutrophisation.

Les six Agences de l'Eau qui se répartissent le territoire national sont à même de vous renseigner sur les laboratoires privés et / ou les instituts publics auxquels on peut confier un échantillon d'eau de mare en vue de son analyse. Un examen bactériologique présente très peu d'intérêt (car il ne s'agit pas d'une eau de boisson). La recherche des métaux lourds et des polluants agricoles est malheureusement longue, fastidieuse et donc forcément coûteuse : il existe plus de 300 types de pesticides et une quantité également importante d'engrais !

Aussi, le propriétaire d'une mare polluée est-il généralement amené à « se débrouiller » seul. Trois parades existent : le détournement des eaux de ruissellement par le creusement d'une rigole autour de la mare, l'aménagement d'une zone-tampon enherbée faisant office de réceptacle à polluants ou la plantation d'un massif de roseaux dont le rôle épurateur est développé dans l'encadré qui leur est consacré.

On l'aura compris : la mare est une formidable source de satisfactions visuelles et de découvertes au fil des saisons. Mais elle requiert d'être maîtrisée par un entretien régulier sans lequel elle s'appauvrit puis se comble au stade ultime de son cycle.

*Encadré hors-texte :*  
**Lectures recommandées :**

« Créer une Mare » et « Gérer une Mare » : deux brochures claires, pratiques et infiniment utiles, à commander sans réserve à la Fédération des clubs CPN (Connaître et protéger la nature), 08240 Boulton-aux-Bois ; tél. 03 24 30 21 90 (5 € la brochure, port inclus).

*Encadré hors-texte :*  
**Précieux roseaux**

Dans les bassins de décantation des eaux usées, les roseaux sont désormais mis à contribution, en raison de leur rôle épurateur. Agissant comme de véritables filtres, ils stockent dans leurs tissus phosphates, nitrates et métaux lourds. A condition de ne pas laisser ces tiges pourrir sur place (car les substances polluantes retourneraient dans l'eau de la mare), les typhas et les phragmites sont donc très utiles, au-delà de leur indéniable aspect esthétique. Un faucardage automnal du tiers de la surface est préconisé chaque année par rotation, afin de laisser les larves d'insectes achever leur cycle de développement dans les tiges sèches épargnées.

*Encadré hors-texte :*  
**Faire financer la réhabilitation d'une mare**

La législation française est souple concernant la création des mares : en dessous de 2 000 m<sup>2</sup>, aucune permis administratif n'est requis.  
Il est quelquefois possible, lors de l'acquisition d'un terrain sur lequel une mare ancienne est en voie de comblement, d'obtenir de la commune, du Conseil Général ou de la DIREN une subvention couvrant une partie des frais de réhabilitation, sur la base d'un projet écrit solidement argumenté.

*Encadré hors-texte :*  
**Tout, tout, vous saurez tout sur la mare...**

**[www.les-mares.com](http://www.les-mares.com)**

*Encadré hors-texte :*  
**Quand l'Isère « se mare »**

A l'initiative de la FRAPNA-Isère, un inventaire départemental des mares est en cours depuis 2001. 177 communes y ont participé en retournant la fiche signalétique de 838 mares existantes. Jean-françois NOBLET, conseiller technique en environnement au Conseil Général de l'Isère, favorise l'attribution de subventions : *« 30 projets ont déjà été financés pour aider les communes à restaurer des mares anciennes et à en créer de nouvelles. L'opération « Mare où es-tu ? » remporte un si vif succès que d'autres départements rhônalpins nous ont emboîté le pas cette année ».*

*Encadré hors-texte :*  
**Faune / flore indigènes ou exotiques ?**

Le peuplement spontané d'une mare en animaux et en plantes réclame plus ou moins de temps selon la localisation géographique. Si l'attente est trop longue, on peut être tenté de recourir à un magasin spécialisé pour végétaliser sa mare ; hélas, trop souvent avec des espèces exotiques, moins bien adaptées que les plantes de nos régions.

Dans la mesure du possible, on optera plutôt pour la transplantation de quelques pieds de certaines espèces de plantes aquatiques sauvages prélevées avec l'autorisation du propriétaire d'une mare voisine ou d'un étang. La petite faune aquatique de nos contrées se trouvera parfaitement intégrée à ces supports indigènes.

Les insectes volants (comme les libellules) sont les premiers invertébrés à coloniser une mare (re)devenue accueillante. On leur donnera éventuellement un coup de pouce en les transplantant à l'état larvaire : une simple épuisette suffit !

Les batraciens (telles que les grenouilles) bénéficient d'une protection intégrale en France qui interdit tout type de transport, y compris au stade des têtards. Mais de nombreuses mares sont spontanément colonisées par ces vertébrés à sang froid dont les chants sonores peuvent éventuellement devenir une gêne pour le voisinage ! Dans l'absolu, si l'on respecte la législation à la lettre, des grenouilles arrivées dans votre mare par leurs propres moyens sont indélogeables ! Mais les riverains qui vous entourent peuvent alors porter plainte pour tapage nocturne : drôle de casse-tête (au propre comme au figuré)...

Les poissons (colorés ou pas !) sont toujours indésirables dans une mare naturelle : leur appétit est si féroce qu'ils anéantissent l'équilibre écologique de cet habitat miniature. Idem pour les tortues achetées en animaleries et devenues encombrantes dans un aquarium. Poissons et tortues sont envisageables à l'extérieur, mais seulement dans le contexte d'un bassin d'agrément dont la fonction sera purement décorative, pas biologique.

Mare naturelle d'un côté, avec libellules et roseaux ; bassin (cimenté ou non) en parallèle, où nagent des carpes « koi » et des poissons rouges « queue de voile » : pourquoi pas après tout, si vous disposez de suffisamment d'espace !